



Doc. 13961
27 janvier 2016

Attaques récentes contre des femmes dans des villes européennes: nécessité d'une réponse globale

Amendement¹ n° 5

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 4, insérer le paragraphe suivant:

« La violence contre les femmes est une manifestation de relations inégales de pouvoir entre les femmes et les hommes. Par conséquent, les hommes jouent un rôle important dans la prévention et la lutte contre ce phénomène. »

Déposé par:

MAIJ Marit, Pays-Bas, SOC
ELZINGA Tuur, Pays-Bas, GUE
GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
SCHNABEL Paul, Pays-Bas, ADLE

1. 2016 - Première partie de session

